

Macron se marre... c'est pas la "loi immigration" des LR qui va le déranger

écrit par Christine Tasin | 22 mai 2023



LR, avec son président Eric Ciotti, compte bien faire passer son texte sur l'immigration (archives). LP/Frédéric Dugit



LR, avec son président Eric Ciotti, compte bien faire passer son texte sur l'immigration (archives). LP/Frédéric Dugit

Éric Ciotti, Olivier Marleix et Bruno Retailleau, les 3 calamiteux de LR ne savent plus quoi faire pour exister. Après avoir trahi le peuple de France sur les retraites, les voilà qui essaient d'exister avec un projet de loi immigration... tout à fait impossible et selon les lois françaises et selon les directives européennes et selon le rapport de force actuel au Parlement. **Et qui nécessite impérativement une modification de la Constitution.**

Éric Ciotti, Olivier Marleix et Bruno Retailleau dévoilent dans le JDD les contours des deux textes sur l'immigration qu'ils comptent déposer la semaine prochaine, court-circuitant le gouvernement qui avait appelé à des consultations.

<https://www.leparisien.fr/politique/referendum-quotas-droit-du-sol-lr-revele-son-projet-de-loi-sur-limmigration-20-05-2023-SYZJPHJTJVCB5P4PTA27PBN6MU.php>

La Procédure de modification de la Constitution est claire : La [procédure de révision de la Constitution de 1958](#) est

définie par l'article 89 de la Constitution. Le projet ou la proposition de révision doit être voté par l'Assemblée nationale et par le Sénat en termes identiques (pour un texte constitutionnel, l'Assemblée nationale n'a pas le dernier mot). La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum ou par un vote du Parlement réuni en Congrès.

-Un vote de la proposition de loi LR sur l'immigration à l'Assemblée ? Je ne sais pas que les 61 députés LR, même associés aux députés RN aient la majorité pour imposer à l'Assemblée leur proposition. Les Macronistes et la Nupes seront vent debout contre. Elle ne sera jamais votée à l'Assemblée. Or elle doit être votée au Sénat et à l'Assemblée en termes identiques.

-Une modification de la Constitution pour permettre la tenue d'un référendum sur l'immigration ? Même en admettant que Macron en accepte le principe, ce qui est hautement improbable. Rappelez-vous, Macron est d'accord pour organiser des référendum sur tous les sujets où il se croit capable de manipuler le bon peuple de France, l'imposture climatique par exemple. Sur tous les sujets, sauf sur l'immigration. Mais même s'il recevait un pot de fleurs sur la tête et acceptait de lancer la procédure... il faudrait une majorité des 3/5ème du parlement. 348 sénateurs + 577 députés = 925 parlementaires soit 555 parlementaires qui voteraient pour la modification de la Constitution permettant un référendum...

Au Sénat on a 145 sénateurs LR, le reste c'est le centre, la gauche, les écolos... pas grand-chose à attendre d'eux.

A l'Assemblée, on a 88 RN, 62 LR, 21 Liot soit 171 députés susceptibles de voter pour la tenue d'un référendum.

Total supposé des voix au Parlement : 316... reste à trouver avec les majorités actuelles, 239 parlementaires.. Même si

Macron s'est mis à dos beaucoup de gens, la plupart de ces gens ne veulent surtout pas que les choses changent...

-Une modification de la Constitution pour permettre la tenue d'un referendum sur l'immigration ? Sur le fond, un referendum sur l'immigration on aimerait bien, sauf que ceux qui sont aux manettes ne poseront jamais LA question qu'il faut. Ce qui suppose un bras de fer avec commissions des lois, conseil constitutionnel...

-Par ailleurs, sans FREXIT pas de possibilité de s'attaquer à l'immigration, les directives de la Commission européenne, la Cour européenne des droits de l'homme, et la CEDH invalideront toute loi qui serait une entrave à l'immigration forcenée, que dis-je, à la submersion migratoire qui est mise en oeuvre en France et dans nombre de pays d'Europe.

Enfin, Zemmour entre dans la bataille

Il tacle les LR mais ce n'est pas mieux



Immigration : Eric Zemmour dénonce les « renoncements » et les « ambiguïtés » des Républicains

Eric Zemmour estime que certaines annonces des Républicains sur l'immigration sont « très intéressantes ». Mais le leader de Reconquête regrette que certaines mesures s'apparentent à du « pseudo-réalisme » pour mieux habiller des « renoncements ».

Il dénonce également les quotas que LR veut faire voter chaque année par le Parlement

«La droite n'a toujours pas renoncé à ce que Nicolas Sarkozy appelait « l'immigration choisie », qui est en fait un piège ».

<https://atlantico.fr/article/pepите/immigration-eric-zemmour-d-enonce-les-renoncements-et-les-ambiguites-des-republicains-lr-reconquete-elections-europeennes-grand-jury-rtl-le-figaro-lci-droite-projet-de-loi-opposition-mesures-annonces>

Bref, il attaque non pas sur le fond mais sur la rivalité LR/Reconquête.... sur fond de préparation aux Européennes qui auront lieu dans un an : « *Ils ne veulent pas que tous les électeurs arrivent chez Reconquête* ».

On a compris que la grande affaire de Z et de Reconquête c'est les Européennes... Il évoque LA grande question, est-ce que ce sera Marion ou lui qui seront tête de liste R! en juin 2024 ? Quand on sait le fonctionnement du Parlement européen, simple chambre d'enregistrement des caprices de Der Leyen payée par les différents lobbies... C'est lamentable.

<https://atlantico.fr/article/pepите/immigration-eric-zemmour-d-enonce-les-renoncements-et-les-ambiguites-des-republicains-lr-reconquete-elections-europeennes-grand-jury-rtl-le-figaro-lci-droite-projet-de-loi-opposition-mesures-annonces>